



Dakar le 22 Juin 2022

**A Madame Micheline BACHELET**  
**Haut-Commissaire des Nations-Unies aux Droits de l'Homme**  
**Palais Wilson – 52 rue des Pâquis - CH 1201 – GENEVE – SUISSE**

Nous venons, par la présente lettre, porter à votre attention les violations flagrantes des droits fondamentaux des Sénégalais. Le vendredi 17 Juin 2022, trois personnes ont trouvé la mort et des dizaines d'autres ont été blessées par les forces de sécurité à Dakar, Ziguinchor et Bignona lors de manifestations pacifiques contre la violation de la Constitution et la loi électorale par le Président Macky Sall. Plusieurs personnes ont subi des sévices corporels. Des centaines de manifestants ont été arrêtés de manière arbitraire, dont deux députés jouissant de l'immunité parlementaire et un maire de ville qui marchait dans sa commune. De nombreux mineurs figurent parmi les personnes arrêtées et placées sous mandat de dépôt.

La violence d'État n'a qu'un seul but : museler le peuple sénégalais, et en particulier la jeunesse, face à la volonté de Macky Sall de briguer un troisième mandat illégal et anticonstitutionnel. Plusieurs de ses actes montrent qu'il veut briguer un troisième mandat. Le dernier en date est l'opposition du Sénégal à une révision du Protocole sur la Démocratie et la Bonne gouvernance de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tendant à introduire la limitation des mandats des présidents à deux dans l'espace communautaire. Douze États membre soutiennent fortement cette réforme.

En votre qualité de Haut-Commissaire des Nations-Unies aux Droits de l'Homme, nous vous demandons d'interpeler, dans les meilleurs délais, le Gouvernement du Sénégal pour ses violations du droit à la vie ainsi que du droit inaliénable du peuple sénégalais à s'exprimer librement et à manifester pacifiquement pour le respect de la constitution et de la démocratie. La communauté internationale doit éviter, à tout prix, que cette volonté de Macky Sall, à laquelle le peuple sénégalais s'opposera, ne débouche sur une répression sanglante qui fera beaucoup de victimes. Nous joignons à cette correspondance la lettre que Monsieur Macky Sall avait adressée à Madame Navi Pillay, en février 2011, pour dénoncer les exactions subies par le peuple sénégalais alors en lutte contre le troisième mandat d'Abdoulaye WADE. Aujourd'hui, devenu Président, Macky Sall utilise contre le peuple sénégalais les méthodes qu'il dénonçait lorsqu'il était dans l'opposition. C'est pourquoi notre lettre reprend la sienne, presque mot pour mot.

Nous vous prions, Madame le Haut-Commissaire, d'agréer l'expression de notre haute considération.

Pour la Conférence des Leaders de la Coalition Yewwi Askan Wi

Monsieur Khalfia Ababacar SALL

Monsieur Cheikh Tidiane D'YE

Madame Aissatou MBODJ

Monsieur Cheikh Tidiane YOUM

Tél : +221 77 537 25 49 Email : [Dieye3@hotmail.com](mailto:Dieye3@hotmail.com)